



À l'attention des webmestres de spip

publié le 19/12/2011 - mis à jour le 25/09/2019

Particularités des SPIP académiques

Descriptif :

Comme son nom l'indique, cet article ne s'adresse qu'au seul administrateur du site. Les fonctionnalités telles que le suivi automatisé de l'activité éditorial ou l'annonce des nouveautés sont abordées.

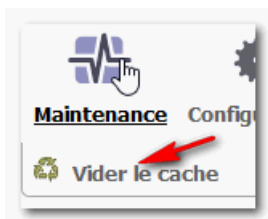
Sommaire :

- Vider le cache du site
- Ordonner les rubriques
- Ordonner les articles dans une rubrique
- Ordonner les liens incontournables
- La corbeille

Cet article ne s'adresse qu'aux auteurs "webmestres-administrateurs" de nos sites SPIP.

Vous avez accès aux paramètres du site dans votre interface d'administration. Ces pages sont déjà **préconfigurées** pour un fonctionnement optimal de votre site. Vous devez donc être prudent et manipuler ces pages avec précaution.

● Vider le cache du site



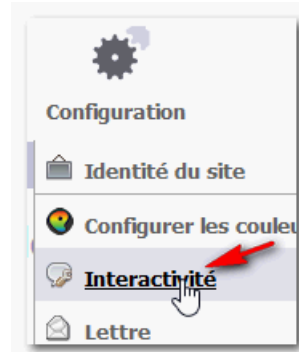
En cliquant sur le bouton du menu "Maintenance", vous pourrez vider le cache. A utiliser lorsque de nombreux changements ont été effectués et que vous souhaitez éviter le "recalcul" page à page.

○ 2. Suivi de l'activité éditorial

Cette fonction permet d'**informer** les destinataires de votre choix des "**publication**" et des "**demandes de publications**".

Pour le mettre en place :

- aller à la page "Interactivité" de l'espace "Configuration" ;
- cocher la case "Envoyer les annonces à l'adresse" et saisir un ou plusieurs courriel(s) dans le champ (séparés par des virgules).



Suivi de l'activité éditoriale

Afin de faciliter le suivi de l'activité éditoriale du site, SPIP mailing-list des rédacteurs, l'annonce des demandes de Si plusieurs adresses électroniques sont utilisées, elles de

Ne pas envoyer d'annonces éditoriales
 Envoyer les annonces à l'adresse (aux adresses)

à l'adresse :

webmaster@ac-poitiers.fr

A chaque *demande de publication* ou à chaque *validation d'article* un courriel sera automatiquement envoyé aux adresses électroniques déclarées.

○ 3. Annonce des nouveautés

Cette fonction permet d'envoyer automatiquement et selon la périodicité choisie un **courriel** d'annonce des **derniers articles publiés** aux destinataires de votre choix.

Pour la mettre en place :

- aller à la page "Interactivité" de l'espace "Configuration" ;
- cocher la case "Envoyer la liste des nouveautés" et saisir un ou plusieurs courriel(s) dans le champ (séparés par des virgules).

Annonce des nouveautés

SPIP peut envoyer, régulièrement, l'annonce des derniers récemment publiés).

Ne pas envoyer la liste des nouveautés
 Envoyer la liste des nouveautés

à l'adresse :

tous les :

jours Envoyer maintenant

- saisir la périodicité (en jours) que vous souhaitez retenir.

A chaque *publication* un courriel sera automatiquement envoyé aux adresses électroniques déclarées selon la périodicité retenue.

● Ordonner les rubriques

Le numérotage est conseillé et affranchit de l'affichage automatiques par ordre alphabétique.

- ▶ Les numéros n'apparaîtront pas à l'affichage mais serviront uniquement au **tri**.
- ▶ Pour numéroter de manière pérenne, penser à numéroter par **dizaine**, cela laisse une marge de manœuvre pour insérer ultérieurement d'autres rubriques.

Exemple pour l'intitulé des 2 premières rubriques de ce site :

- 10. SPIP, mode d'emploi !
- 20. La charte des auteurs du web pédagogique

ATTENTION : Veillez à respecter la syntaxe "numéro + point + espace + nom_de_la_rubrique".

● Ordonner les articles dans une rubrique

Dans les rubriques, les articles sont ordonnés par ordre anti-chronologique (de la date la plus récente à la date la plus ancienne). Mais il est parfois souhaitable de les afficher par ordre d'importance.

Pour y parvenir, il suffira d'adopter la même méthode que les rubriques présentée ci-dessus :

"numéro + point + espace + titre_de_l'article"

● Ordonner les liens incontournables

Il est aussi possible de classer les liens incontournables selon un ordre bien précis.

Pour y parvenir, il suffit d'adopter la même technique que pour les rubriques :

"numéro + point + espace + titre_du_site_reference"

● La corbeille

Lorsqu'un *article*, un *auteur*, un *site référencé* est supprimé, il est systématiquement placé dans la corbeille.

La corbeille rassemble les éléments par catégorie.

En accédant à cette corbeille, vous pouvez ainsi :

- ▶ Récupérer un éléments précédemment supprimé (lien "*voir les détails*").
- ▶ Supprimer définitivement un éléments qui y est stocké (bouton "*Effacer la sélection*").
- ▶ Supprimer définitivement l'ensemble du contenu d'une catégorie (bouton "*Tout effacer*").

